



HAL
open science

Sur les formes impersonnelles il est visible que et il est évident que

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. Sur les formes impersonnelles il est visible que et il est évident que. Langue française, 2022, 3 (215), pp.27-42. 10.3917/lf.215.0027 . hal-04257032

HAL Id: hal-04257032

<https://hal.science/hal-04257032v1>

Submitted on 24 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les formes impersonnelles *il est visible que* et *il est évident que*

About impersonals *il est visible que* and *il est évident que*

Véronique Lenepveu

Université de Caen Normandie, CRISCO

Résumé

Nous proposons une étude des formes impersonnelles *il est visible que* et *il est évident que* en français contemporain. Toutes deux sont traitées en tant que métaprédicats modaux (Gosselin, 2010). Nous cherchons à dégager ce qui fait la spécificité de chacune de ces deux expressions. On montre en particulier la valeur évidentielle (Willett, 1988) de *il est visible que*, et la possibilité toute récente de faire suivre *il est évident* d'une infinitive (*il est évident de Vinf.*)

Mots-clés

forme impersonnelle, métaprédicat modal, évidentialité, subjectivité impersonnelle

Abstract

We propose a study of impersonals *il est visible que* et *il est évident que* in contemporary French. Both express a modality with meta-predicate status (Gosselin, 2010). We identify what makes the specificity of each of these expressions inside the field of impersonal constructions with a modal value. *Il est visible que* contributes to the evidentiality (Willett, 1988) of the utterance; *il est évident* offers new conditions of use, and seems compatible with an infinitive (*il est évident de Vinf.*)

Keywords

impersonal form, meta-predicate modal, evidence, impersonal subjectivity

1. INTRODUCTION¹

Les formes impersonnelles à base adjectivale comportant un adjectif modal, telles que *il est visible que*, *il est évident que*, *il est certain que*, *il est probable que*... sont souvent données pour paraphrases de l'adverbe dérivé en *-ment* correspondant (*visiblement*, *évidemment*, *certainement*, *probablement*...) dans les études sur la classification des adverbes (Schlyter, 1977 ; Nøjgaard, 1993 ; Molinier & Levrier, 2000). Cependant, leur statut de métaprédicat modal (Gosselin, 2010), c'est-à-dire de prédicat portant sur une prédication, oblige à en proposer une analyse spécifique. C'est pourquoi nous nous sommes proposé d'étudier, en français contemporain, les formes impersonnelles *il est visible que* et *il est évident que*, deux formes que le *Grand Larousse de la langue française* (1978, tome 7, p. 6501) considère comme

¹ Je remercie vivement mes deux relecteurs anonymes dont les critiques m'ont aidée à améliorer cet article.

synonymes, et qui, au sein de la classification des impersonnels de M. Maillard (1985 : 82), font partie des impersonnels « constatifs » (*il est clair / patent / évident que...*). Il apparaît qu'elles possèdent toutes deux la propriété d'implicativité (*il est visible que p implique p ; il est évident que p implique p*). Nous argumenterons l'hypothèse selon laquelle, en français contemporain, elles établissent une mise en relation entre la validation de la proposition et la subjectivité, et correspondent au plus haut degré de certitude sous la modalité épistémique². Nous voulons montrer que la subjectivité dont il est question ici n'est ni purement individuelle (*ce qui est vrai pour le sujet*) ni même collective (*ce qui est vrai pour la plupart ou pour un ensemble de sujets*) mais relève de ce que nous nommerons « subjectivité impersonnelle », définie comme *ce qui est vrai pour n'importe quel sujet*³. Elle se distingue donc dans l'analyse, à la fois de la subjectivité collective qui laisse toujours la possibilité d'une opinion contraire, et de l'objectivité, traditionnellement définie comme *ce qui est vrai indépendamment de tout sujet*.

Il convient cependant de faire apparaître des différences de conditions d'emploi entre les deux formes impersonnelles à valeur modale qui ne sont pas totalement interchangeables. Nous montrerons qu'en français contemporain, *il est visible que* doit être simultanément traitée comme une marque évidentielle⁴ de type inférentiel (Willett, 1988 ; Dendale & Tasmowski, 1994) indiquant que le jugement est fondé sur des indices et obtenu par abduction. Or cette contrainte « évidentielle » ne se retrouve pas avec *il est évident que*, une forme qui n'exige pas une réflexion à partir d'indices. Pour autant, cette locution ne présente pas non plus systématiquement la vérité de p comme n'ayant pas besoin d'être argumentée, contrairement à ce que laissent parfois penser les paraphrases rencontrées dans les dictionnaires, telle celle proposée par le dictionnaire *Logos* (Girodet, 1976), et déjà discutée par D. Gaatone (1987 : 298) : « qui s'impose à l'esprit comme une vérité indiscutable sans avoir besoin de démonstration ».

Notre analyse sera basée à la fois sur des exemples forgés et sur l'observation d'énoncés attestés extraits essentiellement de la base de données *Frantext* ou de *Europresse* qui donne accès à un corpus journalistique.

1. DES ADJECTIFS « À VALEUR DE VÉRITÉ »

Visible et *évident* font partie de ces adjectifs dits « adjectifs à valeur de vérité » (Picabia, 1978 : 71-72) susceptibles d'assigner une valeur de vérité à un contenu propositionnel (*vrai, patent, évident, manifeste, indubitable, vraisemblable, probable, possible...*) lorsqu'ils sont pris dans la construction impersonnelle *il est adj. que p* (Picabia, 1978 : 117-119 ; Riegel, 1985 : 157-163 ; Gaatone, 1987 : 291-

² La proposition est énoncée sous la modalité aléthique quand elle relève de l'objectivité, tandis que sous la modalité épistémique, la vérité de la proposition est rapportée à la subjectivité individuelle ou collective (Gosselin, 2010).

³ On ne reprendra pas le terme d'*intersubjectivité* choisi par Lenepveu (2019, 2020) pour définir ce qui est *vrai pour n'importe quel sujet*. Dans la mesure où le terme d'*intersubjectivité* est parfois donné comme synonyme de *subjectivité collective*, nous pensons qu'il est plus éclairant de parler de *subjectivité impersonnelle* avec tout le paradoxe que cela comporte. Sur les différentes acceptions du terme d'*intersubjectivité*, voir Nuyts (2012).

⁴ On retient ici les trois types de sources de l'information adoptés le plus souvent depuis Willett (1988) : *perception, inférence* et *empirisme*.

292). Ces adjectifs présentent en principe une double caractéristique : ils acceptent un sujet phrastique, mais n'entrent pas dans une structure impersonnelle à séquence infinitive, une structure en revanche tout à fait compatible avec des appréciatifs tels que *important, agréable, bon, difficile...* Par exemple :

1. Il est probable que vous lisez les travaux des linguistes / Que vous lisez (lisiez) les travaux des linguistes est probable / *Il est probable de lire les travaux des linguistes. (Gatone, 1987 : 292)
2. Il est important que vous lisiez les travaux des linguistes / Il est important de lire les travaux des linguistes. (*ibid.* : 291)

À la différence d'une construction épistémique marquant la probabilité ou la forte probabilité (*il est (très) probable que...*), les deux séquences impersonnelles choisies se caractérisent, au présent de l'indicatif, par leur implicativité. De cette relation d'implication existante entre *il est visible / évident que p* et *p*, on peut en inférer que *il est évident que / il est visible que* marquent par défaut la prise en charge maximale du locuteur relativement à la vérité de la proposition (au sens de Dendale & Coltier, 2005). En effet d'une part, ces deux expressions sont incompatibles avec l'enchaînement *il est visible / évident que p mais je n'en suis pas sûr* (Anscombe, 2016 : 212) :

3. ***Il est visible / *il est évident que** la canalisation est en mauvais état, mais je n'en suis pas sûr
4. Il est (très) probable que la canalisation est en mauvais état, mais je n'en suis pas sûr.

D'autre part, elles acceptent la transformation en *p, c'est Adj. modal*, indice que la vérité de *p* n'est pas mise en doute par ces deux formes impersonnelles :

5. **Il est visible / il est évident que** la canalisation est en mauvais état / La canalisation est en mauvais état, c'est visible / c'est évident
6. Il est probable que la canalisation est en mauvais état / ?*La canalisation est en mauvais état, c'est probable.

Si elles sont donc clairement implicatives, elles ne sont cependant pas factives au sens strict, dans la mesure où *p* est impliquée mais non présupposée. En effet, il apparaît que négation et interrogation suppriment le caractère implicatif de la séquence impersonnelle *il est évident que p*, quel que soit le mode choisi (indicatif ou subjonctif) dans la complétive, comme le confirme l'examen d'exemples attestés :

7. Après les élections présidentielles et législatives, **il n'est pas évident que** le marché se reprenne (Europresse, *La tribune*, 20/02/2012)

8. **Est-il évident que** les Québécois ont commis un anglicisme en utilisant ce mot ? (Europresse, *Le Soleil*, 08/10/1997)

Parce que la négation et l'interrogation remettent ici en cause la véridicité de p, la forme impersonnelle *il est évident que* se démarque des factifs dont la caractéristique est de présupposer la vérité de p (Kiparski & Kiparski, 1970). Quant à la forme *il est visible que*, elle accepte très difficilement la négation et plus encore l'interrogation (voir *infra* § 3).

On veut montrer maintenant qu'à l'instar de tous les adjectifs « à valeur de vérité », *visible* et *évident* présentent les caractéristiques syntaxiques spécifiques aux métaprédicats modaux (Gosselin, 2010 : 96-102 ; Gosselin, 2015a : 12-17), mais que *visible* n'en possède pas toutes les propriétés.

3. DES MÉTAPRÉDICATS

Si on applique les critères syntaxiques permettant d'identifier les métaprédicats modaux, on note que les deux formes impersonnelles répondent positivement à ces critères :

- i) *Il est visible que* et *il est évident que* sont extra-prédicatifs (Guimier, 1996) : la modalité porte sur la proposition toute entière, et pas uniquement sur l'attribution du prédicat au sujet, comme l'atteste la possibilité de faire porter cette modalité sur des propositions impersonnelles :

9. **Il est visible / évident qu'**il faudra du temps pour réparer la canalisation.

- ii) Ces deux métaprédicats sont véridicibles (Kronning, 1996 : 40-42) :
 - Ils peuvent être niés et interrogés, ce qui les oppose aux adverbes dérivés en *-ment* correspondants :

10. **Il est visible que** la canalisation est en mauvais état / Il n'est pas visible que la canalisation est (soit) en mauvais état / Est-il visible que la canalisation est (soit) en mauvais état ?

11. **Il est évident que** la canalisation est en mauvais état / il n'est pas évident que la canalisation est (soit) en mauvais état / Est-il évident que la canalisation est (soit) en mauvais état ?

12. Visiblement, Pierre avait bu / *Est-ce que Pierre avait bu visiblement ? / ?*Pierre n'avait pas bu visiblement

13. Évidemment, Pierre avait bu / *Est-ce que Pierre avait bu évidemment ? / *Pierre n'avait pas bu évidemment⁵.

- Ils peuvent entrer dans une subordonnée hypothétique :

⁵ Les énoncés sont acceptables à la forme négative si l'adverbe est en position détachée.

14. **S'il est visible / évident que** la canalisation est en mauvais état, il faut la réparer.

- Ils entrent dans la portée du temps et de l'aspect, et admettent de ce fait la variation aspectuo-temporelle :

15. **Il était visible / évident que** la canalisation était en mauvais état.

- Enfin, *il est évident que* p accepte d'être lui-même modalisé au moyen du verbe *sembler* :

16. Et si le mariage est considéré comme une institution exigeant la fidélité réciproque, **il semble évident que** l'épouse doit y être totalement subordonnée à l'époux [...]. (Frantext, de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, 1949)

Toutefois, *il est visible que*, à la différence de *il est évident que*, ne possède pas toutes les caractéristiques de la véridicité :

- Il ne peut pas être modalisé au moyen de *sembler*. On n'a trouvé, dans nos corpus, aucun exemple de la structure [?* *il semble visible que* p]
- On rencontre extrêmement peu d'énoncés attestés dans lesquels l'adjectif *visible*, pris dans une structure impersonnelle, se trouve nié ou interrogé mis à part des cas de double négation (17) et d'interro-négation (18) permettant l'inférence, par implicature, de la phrase déclarative affirmative correspondante. Soit :

17. Qu'on ne nous affirme plus qu'**il n'est pas visible que** certains juges marchent à gauche ! (Google, 02/01/2012)

18. **N'est-il pas visible que** la première démarche du philosophe [...] est de rejeter certaines choses définitivement ? (Frantext, Bergson, *La Pensée et le Mouvant*, 1934)

Par ailleurs, si l'exemple (19) rencontré sur le *web*, atteste de la possibilité pour *visible*, d'être nié, on observe que *il est visible que* n'exprime plus vraiment une valeur modale, mais simplement le fait que l'on puisse voir les référents décrits⁶ :

19. Je regrette le manque de transparence de la présentation (photo) où **il n'est pas visible que** le bas et le haut de l'appareil ne sont pas protégés. (Google, *commentaire d'un internaute sur une affiche publicitaire d'un appareil photo*, 02/01/2012)

⁶ Un relecteur nous soumet cependant cet exemple attesté dans *SketchEngine (Frtexten 12)* : « **S'il n'est pas visible que** notre message est solidement fondé sur l'amour et la compassion, comment pourrions-nous avoir l'autorité morale nécessaire pour donner une vision à notre nation ? »

4. VALEUR MODALE DE *IL EST VISIBLE QUE* ET *IL EST ÉVIDENT QUE*

Pour préciser maintenant la valeur modale de ces deux métaprédicats susceptibles d'entretenir une relation de quasi-synonymie dans bon nombre de contextes, on montrera tout d'abord qu'ils ne se comportent ni comme la marque d'une subjectivité purement individuelle (*ce qui est vrai pour un sujet particulier*) ni comme la marque d'une subjectivité collective (*ce qui est ON-vrai ou collectivement tenu pour vrai*), deux types de subjectivité qui peuvent s'opposer à l'objectivité, c'est-à-dire à *ce qui est vrai indépendamment de tout sujet*⁷. On peut ainsi comparer les exemples (20) et (21) à (22) :

20. Le chat est sur le canapé [objectivité] mais **Pierre croit qu'**il est sur le paillason [subjectivité individuelle].
21. Le chat est sur le canapé [objectivité] mais **tout le monde croit qu'**il est sur le paillason [subjectivité collective].
22. Le chat est sur le canapé [objectivité] *mais **il est visible / évident qu'**il est sur le paillason.

Si elles ne peuvent s'opposer à l'objectivité, ces deux expressions ne sont cependant pas des marques d'objectivité, car elles supposent l'existence d'un point de vue subjectif. Alors qu'*il est visible / évident que p* implique *p*, la réciproque est fautive : *le chat est sur le paillason* n'implique pas qu'*il est visible / évident que le chat est sur le paillason*.

On considérera donc que la forme impersonnelle exprime, *par défaut* (c'est-à-dire en l'absence de marqueur de restriction), une valeur intermédiaire entre la subjectivité collective et l'objectivité, appelée ici « subjectivité impersonnelle », et que nous définissons comme étant ce qui est *vrai pour n'importe quel sujet*, c'est-à-dire *vrai pour n'importe qui*, un quantificateur qui s'applique à la totalité des membres d'une classe, tandis que la subjectivité collective laisse au contraire, comme on l'a déjà rappelé, la possibilité d'une opinion contraire. Ainsi le locuteur peut-il disposer d'indices accessibles à *n'importe qui* mais dont *la plupart des gens* n'ont pas forcément conscience :

23. **Tout le monde croit que** le chat reste sur le paillason (subjectivité collective), mais **il est visible / évident qu'**il passe ses journées sur le canapé (subjectivité impersonnelle).

Nous posons alors que du fait de cette subjectivité, *il est visible que* et *il est évident que* marquent la modalité épistémique, et que du fait de leur caractère implicatif, les deux formes indiquent le plus haut degré de certitude.

Cette hypothèse, selon laquelle *il est évident que* et *il est visible que* comportent une certaine forme de subjectivité, ni individuelle ni collective, sera étayée au moyen d'une analyse d'exemples attestés sélectionnés dans *Europresse*, visant à

⁷ Nous renvoyons aux travaux de Berrendonner (1981 : 35-73) qui traite l'objectivité comme le vrai au nom du réel (la \emptyset -vérité), et la subjectivité collective comme la ON-vérité. Sur les marques linguistiques d'une voix collective, cf. Anscombe (2010).

mieux cerner leurs conditions d'emploi actuelles. L'étude demande cependant pour chacune des expressions modales un petit détour par la diachronie. Présentes toutes deux aux XVII^e et XVIII^e siècles dans des discours d'allure syllogistique, elles n'ont pas connu la même évolution (Lenepveu, 2019, 2020).

5. SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES DANS LES CONDITIONS D'EMPLOI

5. 1. *Il est visible que* et *il est évident que* dans un raisonnement syllogistique aux XVII^e-XVIII^e siècles

Au vu des exemples sélectionnés dans *Frantext*⁸, il se dégage aux XVII^e et XVIII^e siècles une configuration textuelle dans laquelle la proposition modalisée au moyen de *il est visible que* ou *il est évident que* s'inscrit dans un raisonnement syllogistique (démonstratif, rhétorique ou déontique) soit en tant que prémisse soit en tant que conclusion, la nature des prémisses variant selon le genre de traités (logique, grammair, philosophie morale, mathématiques, sciences expérimentales...)⁹.

- i) *il est visible que* et *il est évident que* peuvent se combiner avec un connecteur susceptible d'indiquer un raisonnement par syllogisme, et d'introduire une des prémisses (Nølke, 2006 ; Herslund, 2008)¹⁰ : **or** *il est visible que*, **puisqu'***il est évident que*...

24. Ainsi un de ses principaux devoirs, c'est de tâcher d'en reconnoître les causes, et d'y apporter tous les remèdes qui lui sont possibles. **Or il est visible que** la cause generale de notre insensibilité est la foiblesse et l'aveuglement de notre esprit [...]. (Frantext, Nicole, *Essais de morale*, 1671)

25. Si la puissance de Dieu n'étoit pas infinie, elle seroit bornée, & par consequent elle ne seroit la plus parfaite qu'on puisse imaginer, **puisqu'il est évident qu'**une puissance sans bornes est une plus grande perfection, qu'un pouvoir borné & fini. (Frantext, La Coudraye, *Traitez de metaphysique*, 1693)

26. Si par les extrémités du petit arc que le soleil décrit sur l'écliptique dans un jour, et par les pôles du monde, on

⁸ La première occurrence de *il est visible que* repérée dans *Frantext* date de 1643 tandis que la première occurrence attestée de *il est évident que* est de 1549. Mais le *Dictionnaire du Moyen Français* mentionne les formes attestées au XIV^e siècle *donc est il tout visible que*, *il est tout evident que*, *si est il evident que* (DMF, 2015).

⁹ Dans un traité de mathématiques ou de sciences physiques, les prémisses peuvent être données comme nécessaires du point de vue de l'aléthique, le syllogisme est dit « démonstratif ». Dans un traité de philosophie morale, les prémisses sont énoncées sous la modalité du déontique (syllogisme déontique) ou sont seulement vraisemblables (syllogisme rhétorique).

¹⁰ Nølke (2006 : 396) montre que tout en conservant une valeur déictique (sa valeur temporelle primitive est « maintenant »), *or* signale déjà au XVII^e siècle la prémisse mineure d'un raisonnement syllogistique. Selon Herslund (2008 : 396-401), *puisque* a connu la même évolution : de conjonction temporelle (*puis que* « après que »), le mot *puisque* en vient à jouer le rôle d'un connecteur logique pour signaler la présence d'une structure syllogistique.

imagine deux grands cercles de la sphère céleste ; l'arc de l'équateur, qu'ils interceptent, est le mouvement journalier du soleil, rapporté à l'équateur, et le temps que cet arc met à traverser le méridien, est l'excès du jour astronomique sur le jour sydéral ; **or il est visible que** dans les équinoxes, l'arc de l'équateur est plus petit que l'arc correspondant de l'écliptique, [...] ; dans les soltices, il est plus grand [...] ; le jour astronomique est **donc** diminué dans le premier cas, et augmenté dans le second. (Frantext, de Laplace, *Exposition du système du monde*, 1796)

Il semble que les deux formes impersonnelles soient à même de s'inscrire aussi bien dans un syllogisme rhétorique (24, 25) que démonstratif (26), c'est-à-dire dans un discours qui se donne comme aléthique ; mais nous pensons que ces formes marquent une ouverture sur l'épistémique, c'est-à-dire qu'elles comportent déjà une certaine part de subjectivité dans la mesure où un complément de l'adjectif en position intra-prédicative va justement pouvoir marquer une restriction sur les sujets servant d'instance de validation (Gosselin, 2010), tels les exemples (27) et (28) où la proposition est vraie respectivement pour *quiconque ne se veut point aveugler soy-mesme*, et pour *tout homme qui examine bien la chose*. Soit :

27. [...]. **Or il est visible à qui ne se veut point aveugler soy-mesme, que** ce n'est pas le moyen d'établir la conversion d'un pecheur sur des fondemens solides [...]. (Frantext, Arnauld, *De la Fréquente Communion où [...]*, 1643)
28. [...] **car il est évident à tout homme qui examine bien la chose, que** s'ils emploient les roües et les échafauts contre des gens qui leur opposent les raisons, et les explications de l'écriture [...], ils foulent aux pieds le respect qui est dû à la raison, et à l'écriture [...]. (Frantext, Bayle, *Commentaire philosophique sur les paroles de Jésus-Christ*, 1686)

– ii) Les deux formes impersonnelles peuvent également introduire la conclusion du raisonnement syllogistique :

29. En effet, **il est visible que, puisque** la séparation et la révolte contre l'autorité de l'église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité et par la soumission ancienne. (Frantext, Bossuet, *Oraison funèbre*, 1669)
30. Au reste, comme nous avons dit que l'eclair se pouvoit faire en plusieurs manieres, **il est evident que** le mesme se doit dire du tonnerre ; **puisque** l'eclair, et le tonnerre se font en mesme temps, et par les mesmes causes. (Frantext, Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684)

Dans ce cas, elles marquent non pas la vérité absolue de la proposition, mais la vérité de la proposition relativement aux prémisses, c'est-à-dire la nécessité apodictique (Kronning, 1996 : 30)¹¹, la proposition pouvant d'ailleurs être inférée d'une prémisses seulement possible (*si p, il est visible / évident que q*) (Lenepveu, 2019, 2020).

Pour résumer, on peut dire que *il est visible que* et *il est évident que* jouent au XVII^e siècle et encore au XVIII^e siècle un rôle d'articulateur de propositions dans un raisonnement global de nature déductive¹². Ils signalent une forme de subjectivité proche de l'objectivité, que nous disons « impersonnelle », la proposition étant vraie *pour n'importe quel sujet*, avec éventuellement un restricteur sur cette quantification universelle (*pour qui...*). C'est plus tardivement que la subjectivité pourra se trouver restreinte à des collectivités partageant des croyances (subjectivité collective), ou bien aux croyances d'un individu particulier (subjectivité individuelle).

Nous envisagerons maintenant tour à tour les deux formes impersonnelles, car si elles peuvent dans certains contextes entretenir une relation de quasi-synonymie, *il est évident que* offre des possibilités d'emploi beaucoup plus étendues.

5. 2. *Il est visible que*

À partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, *il est visible que* accepte la variation aspectuo-temporelle¹³ (*il était visible que*), et sort du schéma textuel observé précédemment pour figurer dans des textes narratifs. Soit un exemple relevé dans *Frantext*, illustrant ce nouvel emploi qui s'accompagne d'un complément de *visible* en position détachée, lequel restreint la validité de la proposition à une subjectivité purement individuelle :

31. **Pour M. de Machault il était visible qu'elle ne pouvait plus le souffrir ; elle évitait de se trouver seule avec lui, et souvent elle retenait ceux qui, par discrétion, voulaient les laisser en tête à tête.** (Frantext, de Pierre Bernis, *Mémoires du cardinal de Bernis*, 1794)

Dans ce contexte, la forme impersonnelle *il était visible que* explicite le mode d'accès à l'information en signalant un jugement fondé sur des indices¹⁴, et prend ainsi une valeur évidentielle, quoique non prototypique puisque l'information n'est pas inférée par le locuteur responsable de l'énonciation, mais par un des personnages de la narration¹⁵.

¹¹ Sur la nécessité relativement aux prémisses et la nécessité absolue, voir Granger (1976 : 173) et Gosselin (2010 : 130).

¹² *Il est visible que* et *il est évident que* n'excluent pas l'exemple et l'analogie, mais dans ce cas, la proposition obtenue *par induction* ou *par analogie* s'inscrit dans un raisonnement syllogistique.

¹³ Dans *Frantext*, une seule forme attestée à l'imparfait de l'indicatif au XVII^e siècle (1662).

¹⁴ *Indice* est pris ici au sens aristotélicien du terme (Aristote, *Rhétorique*, I, 2, 1357 b3-10). Un indice non suffisant (qui ne peut avoir valeur de *tekmerion*) ne permet pas d'aboutir à une conclusion nécessaire mais seulement plausible.

¹⁵ *Pour X* est alors marqueur de point de vue au sens de Rabatel (2008).

Ce nouvel emploi comme marqueur d'évidentialité *de type inférentiel*¹⁶ va se développer et se généraliser au XIX^e siècle, comme l'attestent les exemples (32), (33) et (34), où le locuteur lui-même est porteur d'un jugement obtenu par abduction (Desclés, 1996 ; Dendale & De Mulder, 1996) et fondé sur des perceptions sensorielles ou mentales (Mélac, 2014 : 151-196) jouant le rôle d'indices :

32. Un instant après Valentine, Mme de Villefort entra au salon avec le petit Edouard. **Il était visible que** la jeune femme avait eu sa part des chagrins de famille ; elle était pâle et semblait horriblement fatiguée. (Frantext, Dumas Père, *Le comte de Monte-Christo*, 1846)
33. [...] l'inspection faite, il mit la clef dans la serrure. Le pêne glissa et la porte tourna. Il n'y eut ni craquement, ni grincement. Cela se fit très doucement. **Il était visible que** cette grille et ces gonds, huilés avec soin, s'ouvriraient plus souvent qu'on ne l'eût pensé. (Frantext, Hugo, *Les Misérables*, 1862)
34. « C'est insensé », dit ma tante Gay-Lussac. « Je vois clair, moi ! Je suis pacifiste ! Eh bien **il est visible que** nous ne pouvons pas résister à l'Allemagne. C'est un peuple jeune et fort, et nous, nous sommes les Romains de la décadence ! » (Frantext, Mauriac, *Mauriac et fils*, 1986)

Dans tous ces exemples, on observe que *il est visible que* induit une réflexion à partir d'indices. Souvent d'ordre visuel (32), ces indices peuvent en fait être de natures très diverses¹⁷, tel l'exemple (33) où les indices sont d'ordre essentiellement auditif, ou bien encore (34) où la prédiction faite est fondée sur une certaine représentation du peuple allemand.

5. 3. *Il est évident que*

Concernant *il est évident que*, c'est aussi à partir du milieu du XVIII^e siècle que la vérité de la proposition se voit éventuellement restreinte du point de vue aspectuo-temporel¹⁸ (*il était évident que p*), et que la séquence impersonnelle peut, à l'instar de *il est visible que*, introduire une conclusion fondée sur des indices (obtenue par abduction) :

35. [...] j'en connais plus d'un, bien fier de son talent, qui n'en ferait pas autant, mais **il était évident** à son cou, à ses doigts

¹⁶ À l'instar de l'adverbe dérivé en *-ment visiblement* (cf. Vanderheyden & Dendale, 2018). Mais parce que celui-ci suspend l'implication logique (Schlyter, 1977 : 99-111), il exprime un degré de certitude moins élevé. Pour une étude comparative entre *il est visible que* et *visiblement*, voir Lenepveu (2019).

¹⁷ On rappelle que *visible* est dérivé du supin de *videre* (*visum*), un verbe qui se rattache, selon le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (Rey, 2012 : 3939) « à la racine indo-européenne *weid-* qui indique la vision en tant qu'elle sert à la connaissance et n'a que secondairement le sens concret de "percevoir par la vue" ».

¹⁸ La forme *il semble évident que* est cependant attestée à la toute fin du XVII^e siècle (une occurrence en 1693), et le subjonctif imparfait au début du XVIII^e siècle (une occurrence en 1727).

courts, à ses jambes grêles, à ses pieds, dont les orteils étaient difformes, à son caractère ignoble, à une infinité d'autres défauts, **qu'**elle avait été peinte d'après sa femme de chambre ou la servante de l'auberge. (Frantext, Diderot, *Salon de 1767*, 1768)

La vérité de la proposition peut également être ramenée à une subjectivité individuelle ou collective (*il est évident pour moi, il devint évident pour tous...*) :

36. Et je vous répéterai, fille ingrate, fille aussi inflexible qu'ingrate, qu'**il est évident pour moi-même, qu'**une résistance si opiniâtre, dans une jeune personne qui a toujours été si obéissante, ne peut venir que d'un amour indigne de votre prudence. (Frantext, L'Abbé Prévost, *Lettres angloises ou Histoire de miss Clarisse Harlove*, 1751)

Mais sur le plan évidentiel, l'emploi de *il est évident que* n'induit pas les mêmes contraintes inférentielles que la forme impersonnelle *il est visible que*. En effet, si le jugement peut être obtenu sur la base d'une inférence fondée à partir d'indices, la forme impersonnelle reste aussi très présente en français contemporain dans des textes argumentatifs et des raisonnements d'allure syllogistique. Enfin, on peut observer que *il est évident que* est tout à fait compatible avec un jugement *a priori*, un contexte dans lequel la paraphrase que propose le Dictionnaire *Logos* (Girodet, 1976) pour *il est évident que* : « qui s'impose à l'esprit comme une vérité indiscutable sans avoir besoin de démonstration » semble alors tout à fait appropriée. L'extrait d'un ouvrage philosophique que nous fournit *Frantext*, ainsi qu'un exemple issu de la base de données *Europresse*, attestent de cette possibilité pour *il est évident que* d'introduire un jugement donné comme valide *a priori*, c'est-à-dire comme fondé sur des connaissances d'arrière-plan, alors qu'on ne rencontre aucun exemple attesté de ce type pour *il est visible que* :

37. [...] pour un rationalisme réaliste, **il est évident a priori que** la solution existe et que l'on doit pouvoir trouver dans l'idée de Dieu la justification de la coexistence des créatures avec Dieu. (Frantext, Gilson, *L'esprit de la philosophie médiévale*, 1932)
38. **A priori, il est évident que** s'il faut revoir nos statuts particuliers, il doit en aller de même pour ces soutiens [...]. (Europresse, *Le Matin*, 06/02/2011)

En l'absence d'une marque de jugement *a priori*, la paraphrase du *Logos* reste pertinente si aucune donnée dans le contexte gauche ou droit n'est susceptible d'être interprétée comme un indice, et si par ailleurs il n'y a aucune marque signalant une structure syllogistique.

Au-delà des différences de conditions d'emploi, des exemples fournis par la prose journalistique (*Europresse*) nous permettent de confirmer à la fois la subjectivité, et le caractère impersonnel de la subjectivité, marquée par les deux formes impersonnelles en français contemporain.

5. 4. Une subjectivité impersonnelle

Les arguments que nous avançons en faveur du caractère subjectif impersonnel de *il est visible / évident que* sont les suivants :

- i) La marque de subjectivité individuelle *je trouve que*, incompatible avec un prédicat objectif (Ducrot *et al.*, 1980 : 67 ; Gosselin, 2015b : 35-36 : **Je trouve que c'est une Citroën*) peut enchâsser une proposition modalisée au moyen de l'une ou de l'autre de ces formes impersonnelles (*Je trouve qu'il est visible / évident que p*), ce qui implique que *visible* et *évident* comportent une part de subjectivité :
 39. « **Je trouve que** le jardin animalier est très bien tenu, que la surface par animal est bonne vu la hauteur de l'herbe et **qu'il est visible que** les animaux sont heureux vu leur état d'entretien. » (*Europresse, Le Progrès*, 16/07/2016)
 40. « Paulo joue bien, et puis même s'il est capable d'avoir des résultats partout, **je trouve qu'il est évident que** c'est sur terre que son jeu peut le mieux s'exprimer. » (*Europresse, L'Equipe*, 02/03/2005)
- ii) Un complément de l'adjectif (en position intra-prédicative) peut représenter un « agent vérificateur » (Berrendonner, 1981), et ramener cette subjectivité à une subjectivité collective ou individuelle, ce qui ne se conçoit que si la forme impersonnelle ne marque pas en elle-même une subjectivité déjà restreinte¹⁹ :
 41. **Il est visible pour lui** que cette crise est avant tout une manifestation du retour de la puissance américaine. (Google Books, Léon Robin, *Plato, Oeuvres complètes*, vol. 2, 1950)
 42. La question du consentement se pose de façon désormais différente et étant donné leur position respective, **il est visible pour tous que** Monica Lewinsky, si dragueuse fut-elle [...], était en position de soumission, et Bill Clinton d'abus. (*Europresse, Libération*, 05/11/2021)
 43. Contrairement à ce que certains disent, **il est évident pour moi que** le virus se propage aussi dans les transports en commun. (*Europresse, La Dernière Heure*, 17/10/2020)

¹⁹ Seule la position intra-prédicative peut servir de critère car un marqueur de subjectivité en position initiale détachée est compatible avec n'importe quel type de prédicat (*Pour moi, cette voiture est une Citroën / Pour moi, cette voiture est confortable*).

44. Même si les indicateurs sont plutôt favorables ces derniers temps, **il est évident pour tout le monde que** ce Covid-19 aura marqué ce scrutin. (Europresse, *La Provence*, 12/06/2020)

Terminons avec une évolution toute récente propre à la forme impersonnelle *il est évident* devenue compatible avec une construction infinitive : *il est évident de* + Vinf.²⁰.

6. SUR LA SÉQUENCE *IL EST ÉVIDENT DE* + VINF.

6. 1. Une valeur appréciative

Dans des contextes essentiellement à polarité négative [*il n'est pas évident de* + Vinf.], Gaatone (1987 : 299) a observé que *évident* n'était plus un adjectif « à valeur de vérité » mais se rapprochait de la classe des adjectifs « appréciatifs » compatibles avec un infinitif (cf. *supra* §1), pour devenir antonyme de *problématique*, et signifier « qui ne suscite pas de problème, de question, de difficulté » (Gaatone, 1987 : 299).

Si on consulte la base de données *Europresse*, on trouve effectivement, aujourd'hui, de nombreuses occurrences de la forme négative [*il n'est pas évident de* + Vinf.], que l'on pourrait paraphraser par [*il n'est pas facile de* + Vinf.]. Soit pour exemple :

45. **Il n'est pas évident de** forger sa personnalité près d'un père comme Kirk. Michael Douglas en sait quelque chose [...]. (Europresse, *Paris Match*, 23/02/2020) ≈ *il n'est pas facile de* ...

Apparaît même, dans certains contextes, la forme affirmative paraphrasable par [*il est facile de* + Vinf.] :

46. Lorsque l'on pose deux points sur une ligne, **il est évident de** savoir lequel est le plus avancé (pour peu que l'on ait défini le sens du progrès). (Europresse, *Libération*, 31/12/2016) ≈ *il est facile de*...

Mais il est surtout remarquable que *évident* peut, dans cet emploi affirmatif, garder son statut d'adjectif « à valeur de vérité », et s'enrichir d'une valeur prescriptive.

6. 2. Une valeur prescriptive

La séquence affirmative [*il est évident de* + Vinf.] est devenue très courante dans la presse écrite²¹ avec une valeur prescriptive, que souligne la paraphrase [*il va de soi qu'il faut* + Vinf.] :

²⁰ Une seule occurrence attestée dans *Frantext* (1729).

²¹ Un lecteur nous signale cependant à juste titre que cette construction n'est pas spécifique à la presse écrite puisqu'on trouve de nombreuses occurrences sur *frtenten 12* (*SketchEngine*).

47. Faut-il condamner les dérives racistes de la police américaine ? C'est une évidence. Comme **il est évident de** condamner toute forme de racisme, d'ailleurs. (Europresse, *L'Est éclair*, 11/06/2020 \approx *il va de soi qu'il faut condamner toute forme de racisme*)
48. Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Aussi, **il est évident pour moi de** donner pour aider ceux qui en ont besoin. (Europresse, *Le Journal de Saône et Loire*, 29/05/2016) \approx *il va de soi pour moi qu'il faut donner pour aider ceux qui en ont besoin*

À l'expression [*il est évident de* + Vinf.] correspond, dans cet emploi, un enchâssement de modalités : une modalité épistémique correspondant à la subjectivité impersonnelle (*il va de soi*)²² porte sur une modalité déontique exprimant l'obligation (*il faut*), le caractère obligatoire de la proposition s'imposant éventuellement à une collectivité ou à un sujet particulier (*pour moi*). La valeur modale déontique incluse dans la structure modale enchâssée peut aussi parfois correspondre au permis et non plus à l'obligatoire, comme dans cet exemple (49) :

49. Il n'a pas compris qu'il est un délinquant routier. Deux fois déjà, il a été condamné pour ce type de faits. Pourtant, pour lui, **il est évident de** prendre le volant. Pas dans un cas d'urgence, mais pour aller chercher sa compagne [...]. (Europresse) \approx *Pour lui, il va de soi qu'il peut prendre le volant*

La prescription ne s'interprète plus comme une obligation mais comme une autorisation, la paraphrase est alors [*il va de soi qu'il est permis de* + Vinf.].

7. CONCLUSION

Il est visible que et *il est évident que* sont des métaprédicats modaux qui se caractérisent par leur propriété d'implicativité quand ils sont au présent de l'indicatif (par défaut, *il est visible que p* implique *p*) et qui s'interprètent comme marqueurs de subjectivité impersonnelle (par défaut, *p* est vraie pour n'importe quel sujet), mais qui sous l'effet d'éléments contextuels, peuvent se restreindre à de la subjectivité collective ou individuelle, et perdre alors leur implicativité. D'une forme proche de l'objectivité (*il est visible / évident que p*), on passe ainsi à une forme de subjectivité collective (*il est visible / évident pour tous*) ou individuelle (*il est visible / évident pour lui*).

Il est évident que offre cependant des possibilités d'emploi beaucoup plus étendues que *il est visible que*. *Il est visible que* constitue une marque évidentielle de type inférentiel donnant l'instruction que le jugement ne s'impose pas immédiatement, et qu'il est fondé sur des indices. *Il est évident que* peut également

²² Le métaprédicat modal *il va de soi que p* se caractérise par son caractère implicatif (par défaut, *il va de soi que p* implique *p*) et se comporte comme un marqueur de subjectivité impersonnelle (par défaut, *p* est vraie pour n'importe quel sujet) susceptible de se restreindre à une subjectivité collective ou individuelle.

signaler le terme d'un raisonnement, mais celui-ci n'est pas nécessairement un raisonnement abductif qui remonterait des conséquences, prises pour indices, aux causes ; le jugement peut être fondé sur un raisonnement déductif ou bien encore donné comme valide *a priori*. Enfin, *il est évident*, devenu compatible avec une infinitive (*il est évident de Vinf.*), peut exprimer dans cette construction une modalité déontique (d'obligation ou de permission) enchâssée dans une modalité épistémique de subjectivité impersonnelle (\approx *il va de soi qu'il faut / qu'il est permis de...*).

Se dessine ainsi une catégorie de la subjectivité impersonnelle qui concerne d'autres formes impersonnelles signalant l'engagement maximal du locuteur relativement à la vérité de la proposition et correspondant au plus haut degré de certitude sous la modalité épistémique : *il est certain / incontestable / indiscutable / indubitable / indéniable que* ou encore *il va de soi que*. Chacune de ces séquences impersonnelles possède des conditions d'emploi spécifiques, mais toutes ont en commun de signaler que le jugement est suffisamment fiable pour être pleinement pris en charge par le locuteur (d'où leur implicativité). On exclut de cette classe un impersonnel modal comme *il est probable que* car si la subjectivité marquée par cet impersonnel peut aussi être ramenée à une subjectivité individuelle ou collective (*il est probable pour moi/pour tous que p*), *il est probable que p* n'implique pas p.

Références bibliographiques

- [DMF] *Dictionnaire du Moyen Français* (1330-1500), ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [www.atilf.fr/dmf]
- [FRANTEXT] *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [www.frantext.fr]
- [Europresse.com] *Base de données éditée par CEDEROM-Sni*.
- ANSCOMBRE J.-C. (2010), « Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de *ON*-locuteur », in M. Colas-Blais, L. Perrin, A. Petitjean (éds), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Recherches linguistiques* 31, 39-64.
- ANSCOMBRE J.-C. (2016), « Les constructions en *adverbe que p* en français. Essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive », *Cahiers de lexicologie* 108, 199-223.
- ARISTOTE (1967), *Rhétorique I*, Trad. M. Dufour, Paris : Les Belles Lettres.
- BERRENDONNER A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (1994), « Introduction. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française* 102, 3-7.
- DENDALE P. & DE MULDER W. (1996), « Déduction ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel », in Z. Guentchéva (éds), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters, 305-318.
- DENDALE P. & COLTIER D. (2005), « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in J. Brès, P.-P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles : Duculot, 125-140.
- DESLÉS J.-P. (1996), « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles Linguistiques* 17 (2), 33-62.
- DUCROT O. *et al.* (1980), *Les mots du discours*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- GAATONE D. (1987), « Rien de moins évident que le sens de *évident* : réflexions sur l'opposition entre infinitives et complétives et les rapports entre syntaxe et sémantique », *Revue québécoise de linguistique* 16 (2), 291-303.
- GIRODET J. (1976), *Logos. Grand Dictionnaire de la Langue Française*, Paris : Bordas.
- GOSELIN L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam – New-York : Rodopi.
- GOSELIN L. (2015a), « De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la société de Linguistique de Paris*, tome CX (1), 1-50.
- GOSELIN L. (2015b), « L'expression de l'opinion personnelle *Je crois / pense / trouve / considère / estime que p* », *L'information grammaticale* 144, 34-40.
- GRANGER G.G. (1976), *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris : Aubier Montaigne.
- GUILBERT L., LAGANE R. & NIOBEY G. (1971-1978), *Grand Larousse de la Langue française*, Paris : Larousse.
- GUIMIER C. (1996), *Les adverbes du français, le cas des adverbes en -ment*, Paris-Gap : Ophrys.
- HERSLUND M. (2008), « Temporalité et connexion : le cas de *or* », in M. Birkelund, M.-J. Mosegaard Hansen & C. Norèn, *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Berne : Peter Lang, 391-402.

- KIPARSKY P. & KIPARSKY C. (1970), “ fact ”, in K. E. Bierwisch & K. Heidolph, *Progress in Linguistics*, The Hague : Mouton, 143-173.
- KRONNING H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala – Stockholm, Acta Universitatis Upsaliensis – Almqvist & Wiksell International.
- LENEPVEU V. (2019), « Valeurs modale et évidentielle de la forme impersonnelle *il est visible que* », *Syntaxe et Sémantique* 20, 85-105.
- LENEPVEU V. (2020), « Entre objectivité et subjectivité : *il est évident que (p)* », *Travaux de linguistique* 2020/1, n°80, 107-130.
- MAILLARD M. (1985), « L’impersonnel français de *il à ça* », in J. Chocheyras, *Autour de l’impersonnel*, Grenoble : ELLUG, 63-118.
- MÉLAC É. (2014), *L’évidentialité en anglais – approche contrastive à partir d’un corpus anglais-tibétain*. Thèse de doctorat en linguistique anglaise, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III.
- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève : Droz.
- NØJGAARD M. (1992-93-95), *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols, Historisk-filosofiske Meddelelser 66, Copenhague : Munksgaard.
- NØLKE H. (2006), « Petite étude diachronique de *or*. De la deixis temporelle à la deixis textuelle », in H. Nølke, H. Baron, L. Korzen, H. Müller, *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, Bern : Peter Lang, 393-404.
- NUYTS J. (2012), “Notions of (inter)subjectivity”, *English Text Constructions* 5 (1), 53-76.
- OLSEN M. (2001), « *Puisque* : syllogisme caché », *Revue Romane* 36, 41-58.
- PICABIA L. (1978), *Les constructions adjectivales en français : systématique transformationnelle*, Genève : Droz.
- RABATEL A. (2008), *Homo Narrans, pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges : Lambert-Lucas.
- REY A. (2012), *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- RIEGEL M. (1985), *L’adjectif attribut*, Paris : PUF.
- SCHLYTER S. (1977), *La place des adverbes en -ment*, thèse de doctorat, Université de Constance, 290 p.
- VANDERHEYDEN A. & DENDALE P. (2018), « *Visiblement* : l’évolution diachronique d’un marqueur <évidentiel> », *Zeitschrift für romanische Philologie* 134 (4), 1008-1035.
- WILLETT T. (1988), “A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality”, *Studies in Language* 12 (1), 51-97.